

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

Circulaire n° 99-19 du 22 mars 1999 relative à l'agrément à titre expérimental et aux conditions d'emploi de l'écran inférieur motocycliste Railplast

NOR : *EQUS9910041C*

Mots clés : dispositif de retenue.

Publiée : au *Bulletin officiel*.

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Mesdames et Messieurs les préfets (directions départementales de l'équipement).

Je vous informe que l'agrément, à titre expérimental, d'un nouveau type d'écran inférieur motocycliste réalisé en matière plastique par la société Sodilor : le Railplast.

L'écran Railplast se compose de :

- deux demi-coquilles enserrant le support ;
- un profil cloisonné assurant la liaison entre les coquilles ;
- deux tubes de maintien ;
- une pièce métallique de fixation.

L'écran Railplast est adaptable sur tout type de glissières de sécurité utilisant des supports métalliques C100 ou C125. Il se fixe en partie basse de la glissière sans démontage de celle-ci.

Les demi-coquilles sont montées sur le support par l'intermédiaire de la pièce de fixation et boulonnées entre elles. Les profils s'emboîtent dans la coquille et sont solidarités par les tubes de maintien.

L'écran Railplast a été testé au laboratoire Inrets Equipements de la Route (LIER) conformément à la procédure définie pour les essais motocyclistes.

De plus, un essai véhicule a été réalisé pour vérifier que la présence de l'écran ne modifiait pas le comportement de la glissière.

Les spécifications techniques et les caractéristiques de montage du dispositif sont définies dans l'annexe technique jointe à la présente circulaire.

L'agrément de l'écran Railplast est soumis à une période expérimentale de 5 ans afin de vérifier le comportement en service du dispositif. Au cours de cette période, les gestionnaires de voiries sont tenus d'informer le Setra (CSTR) de toutes anomalies ou défauts de fonctionnement constatés.

Pour le ministre et par
délégation :
*La directrice de la sécurité
et de la circulation routières,*
I. Massin

ANNEXE TECHNIQUE
ÉCRAN MOTOCYCLISTE RAILPLAST
I. - DESCRIPTION

L'écran Railplast est un dispositif en matière plastique destiné à la protection des motocyclistes installé en partie basse des glissières de sécurité, sur les supports métalliques battus (type C100, C125).

Il est constitué de trois éléments principaux :

- un profil cloisonné réalisé par extrusion ;
- deux demi-coquilles cloisonnées réalisées par injection ;
- deux tubes extrudés.

Les profils cloisonnés se situent de part et d'autre des supports de glissière et sont unifiées par les demi-coquilles situées de chaque côté des supports.

A l'intérieur de l'ensemble, et sur les deux tiers de la longueur totale, courent les tubes extrudés permettant de solidariser les profilés.

Une patte métallique non apparente avec contre-plaque, fixée sur chaque support, permet l'accrochage de l'ensemble.

L'écran Railplast est situé légèrement en retrait par rapport au droit de la lisse de la glissière et se trouve au minimum à 5

cm du sol, mais est réglable en hauteur.

II. - MATÉRIAUX CONSTITUTIFS

Les différents matériaux constitutifs du Railplast sont :

- pour le profil : Stamyran 7771 (polyéthylène) ;
- pour la coquille : Stamyran 86MF97 (polypropylène) ;
- pour le tube : Polyéthylène haute densité ;
- pour la patte de fixation : acier galvanisé ST 13 00.

Nomenclature

ÉLÉMENT	DIMENSIONS	MATÉRIAU
Profil extrudé alvéolé	Longueur : 1 750 mm Hauteur : 300 mm Largeur : 250 mm	Polyéthylène
Demi-coquille injectée	Longueur : 350 mm Hauteur : 308 mm Largeur : 129 mm	Polyéthylène
Tube	Longueur : 1 300 mm Diamètre ext. : 56 mm Épaisseur : 5 mm	Polyéthylène haute densité
Pièce métallique	U60 × 30 × 5 Longueur : 190 mm Plaque biseauté, taraudée 85 × 40 × 5	Acier ST 1300 galvanisé
Visserie	Vis H, M10 × 56, classe 5.6 Rondelle Vis H, M8 × 20, classe 5.6 Erou M8, classe 5 Rondelle	

Poids des éléments

Coquille : 1,8 kg ;

Profilé : 7,0 kg/ml ;

Tube : 0,5 kg/ml ;

soit un poids total au mètre linéaire inférieur à 10 kg.

III. - SCHÉMAS ET MONTAGE

Les éléments constitutifs, ainsi que le principe de montage sont figurés dans les schémas ci-dessous.

Le montage de l'écran Railplast ne nécessite aucun démontage de la glissière.

L'écran Railplast se fixe sur tous les types de glissières utilisant des supports métalliques de type C.

L'utilisation de matières plastiques dans sa fabrication offre la possibilité de recourir à différents coloris.

Si le coloris gris semble convenir pour une glissière métallique, il est envisageable de contretyper du marron ou du vert pour l'installation sur glissière mixte-bois.

Figure 1 Coquille

Figure 2 Profil

Figure 3 Pièce métallique

Figure 4 Pièce d'extrémité

Figure 5 Principe de montage